

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 25 mars 2010.

Section du dépôt légal

Bulletin e-Veille

Abonnement

Archives

Bulletin d'information e-Veille: Février 2010

- [Haïti 2.0](#)
- [La France et la course aux mégaoctets : un marathon de 5 ans à 18 milliards d'euros](#)
- [Californie : Schwarzenegger frappe fort](#)
- [Architecture d'entreprise gouvernementale : des avancées ?](#)

Haïti 2.0

Le tremblement de terre d'une magnitude de 7 sur l'échelle de Richter qui a secoué Haïti le 12 janvier 2010 a fait entre 210 000 et 230 000 morts, 300 000 blessés, 500 000 déplacés et il a touché 3 millions de personnes, selon les [Nations-Unies](#). Dans ce pays où plus de 80 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté, la catastrophe sera particulièrement difficile à surmonter. Dès les premières heures qui ont suivi le séisme, et malgré l'effondrement des édifices qui hébergeaient les imprimeries des journaux ainsi que les stations de télévision et de radio, des nouvelles en provenance d'Haïti ont été diffusées. Et c'est grâce à Internet, aux appareils sans fil et aux médias sociaux que la transmission de l'information sur l'état de la situation a été rendue possible.

Premières nouvelles de la catastrophe : le rôle des médias sociaux

Les médias sociaux, le microblogue en tête, auront été une source d'information privilégiée dans cette situation de crise. En fait, un des premiers microblogueurs à envoyer un message sur le réseau Twitter a signalé l'événement pendant le séisme. Tout de suite après, l'étiquette (*hashtag*) #haiti allait engendrer des milliers de microbillets de toutes sortes : recherche de survivants, demandes de secours, information ou questions sur l'étendue du désastre, diffusion de nouvelles aux proches, etc. Les médias sociaux ont alors démontré tout leur potentiel pour la diffusion de brèves nouvelles en temps réel, en provenance des gens sur les lieux d'une crise. Les réseaux sociaux, comme Facebook, ont permis aussi de recueillir de l'information et de voir des photos et des vidéos de la catastrophe.

Le Web 2.0 en soutien à la reconstruction

Quelques semaines après le séisme, les Haïtiens s'affairent toujours à rebâtir le pays. Les médias sociaux ont facilité l'échange d'information et la communication dans cet effort de reconstruction :

- Les pages Facebook et les blogues de divers organismes de charité ou d'aide humanitaire ont permis d'amasser des dons. Le microblogue s'est avéré, pour sa part, un outil de diffusion des efforts déployés sur le terrain par les équipes médicales et de secours.
- Des images des actions réalisées sur le terrain ont été diffusées sur des [sites de partage de photos](#).
- Certains pays, comme le Canada, ont annulé la dette d'Haïti à leur égard. Le Web a permis à des citoyens de faire pression sur leur gouvernement pour qu'ils emboîtent le pas, notamment par l'entremise de [pétitions en ligne](#).

Aussi, afin de venir en aide à la population haïtienne, un « [Webathon](#) » à saveur

2.0 s'est tenu le 21 février 2010 au Québec. Cette activité a été organisée par Michelle Blanc, spécialiste en commerce électronique à l'origine du projet, et des représentants de divers organismes – dont Oxfam-Québec et le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI). Cette nouvelle forme de téléthon, **animée par Michelle Blanc et Philippe Fehmiu, s'est déroulée** dans les studios de [VOX Montréal](#).

En plus de collecter des fonds pour soutenir Haïti, l'événement a mis en lumière l'apport des médias sociaux dans le cas d'une crise humanitaire. Diverses personnalités francophones – de Montréal, Paris, Bruxelles, Vancouver, Washington et San Francisco – ont pris part à l'activité en temps réel par l'entremise de la technologie de webconférence Skype. Les internautes qui souhaitaient assister au « Webathon » n'avaient qu'à se rendre à [une adresse Web](#) et à visionner la vidéo en direct. Les intervenants ont débattu de l'incidence des médias sociaux sur le travail des journalistes, des organisations non gouvernementales (ONG) et des gouvernements en temps de crise ou de catastrophe majeure. Selon Michelle Blanc, la formule du « Webathon » démontre bien comment « les médias sociaux peuvent être utilisés par les médias traditionnels afin de changer la dynamique des intervenants et des spécialistes invités sur un plateau de télévision, en ajoutant une interaction directe avec les auditeurs ».

Au cours de l'événement, le chroniqueur Bruno Guglielminetti, de Radio-Canada, a souligné que les médias traditionnels font de plus en plus de place aux médias sociaux. Dans la couverture médiatique du séisme en Haïti, par exemple, les médias sociaux se sont révélés indispensables. À son avis, ils offrent un énorme potentiel au journaliste et ils sont complémentaires aux médias traditionnels. Aussi croit-il que télévision, radio et journaux n'auront d'autre choix que de s'adapter à leur présence et d'en tirer profit.

Pour sa part, Claire Beauvais, également invitée sur le plateau, a témoigné de son expérience en tant que reporter pour le site [Inside Desaster](#) de la Croix-Rouge. Elle a raconté comment les médias sociaux ont transformé un projet de documentaire traditionnel en un site 2.0 interactif d'une richesse inégalée en information, photos, vidéos et reportages sur le terrain. En effet, devant la quantité de contenu pertinent et intéressant qui ressortait du travail de ses reporters en Haïti, la Croix-Rouge a préféré rendre public tout le matériel produit par son équipe de journalistes plutôt que de diffuser seulement un documentaire de type traditionnel. La Croix-Rouge a donc offert des contenus libres de droits pouvant être rediffusés par d'autres médias, et ce, tout au long de l'exercice qui aura duré 26 jours en janvier et février 2010. Des documentaires traditionnels seront tout de même réalisés à partir des contenus créés. Les médias sociaux transforment ainsi la façon de produire des documentaires en permettant de faire connaître des contenus qui sont habituellement écartés au montage et relégués aux oubliettes.

Si les médias sociaux révolutionnent le travail des journalistes, ils touchent inévitablement celui des administrations qui doivent rassurer leurs citoyens, apporter leur soutien aux pays qui vivent des incidents majeurs, informer les personnes touchées par ces crises des possibilités d'immigrer ou de trouver refuge sur leur territoire, etc. À titre d'exemple, l'[Administration américaine](#) a eu recours aux applications du Web 2.0 dans la gestion de son soutien à la crise humanitaire en Haïti, alors que le [Canada](#) a utilisé les médias sociaux pour informer les citoyens de l'aide offerte par leur gouvernement sur le terrain.

Rédactrice : Isabelle Vachon, chargée de projet et coordonnatrice du bureau en Abitibi-Témiscamingue, CEFRIO

Sources :

[Influence Communication](#), site Web.

[Internet Haïti](#), microblogue.

AUCOMPTE, Xavier. « [Haïti : le premier grand événement humanitaire 2.0. Le passage à un autre monde...](#) », *Blog des managers 2.0*, blogue, 20 janvier 2010.

BAIN, Ben, Doug BELZEIR, Matthew WEIGELT et Alice LIPOWICZ. « [Agencies harness social media for Haiti relief efforts. Social media, satellite communications spring into action to help earthquake-devastated Haiti](#) », *Federal computer Week*, 14 janvier 2010.

BLANC, Michelle. « [Twitter et les médias sociaux à la rescousse des Haïtiens](#) », blogue, 17 janvier 2010.

CROIX-ROUGE. [Inside Desaster](#), site Web.

HERZOG, Ari. « [Haiti and Social Media: How They Merge](#) », *Ari Writer*, blogue, 15 janvier 2010.

LEGALE, Eric. « [Haïti : c'est dans les situations de crise que l'Internet donne le meilleur](#) », *Forum e-Démocratie*, 15 janvier 2010.

La France et la course aux mégaoctets : un marathon de 5 ans à 18 milliards d'euros ▲

Constatant que 37,4 % des foyers français n'étaient toujours pas connectés à Internet au début de 2010, le premier ministre a donné le coup d'envoi pour le déploiement du très haut débit en France, accélérant ainsi l'application du plan « France numérique 2012 » établi depuis plus d'un an. Il reconnaissait ainsi le sous-investissement de la France dans le numérique par rapport aux autres pays les plus avancés de l'OCDE, qui explique notamment 60 % de l'écart de croissance avec les États-Unis depuis 2000 et la privation potentielle de 300 000 emplois.

Le gouvernement a donc homologué à la mi-janvier la décision de l'ARCEP – l'autorité de régulation des télécommunications – qui définit le cadre réglementaire du déploiement de la fibre optique pour les zones les plus densément peuplées du territoire : un programme qui débutera d'ici l'été 2010.

Le plan numérique français rendait pourtant compte de l'importance des technologies de l'information et des communications (TIC) ; le gouvernement était conscient que ces investissements représentaient 25 % de la croissance du pays et 40 % de ses gains de productivité. C'est pourquoi il était déjà question, dans ses principaux objectifs :

- De faire de la France un chef de file dans le domaine du numérique ;
- D'instaurer un droit au haut débit pour tous et d'affecter des ressources suffisantes au très haut débit ;
- D'assurer la protection des contenus numériques pour augmenter la production et l'offre d'œuvres et de programmes ;
- D'établir la confiance pour accroître et diversifier les usages et les services numériques dans les entreprises, les administrations et chez les particuliers ;
- D'adapter les organisations et les modes de gestion pour moderniser la gouvernance de l'économie numérique.

L'élaboration du plan numérique s'était faite à partir d'une vaste consultation, les « Assises du numérique », qui s'est déroulée en juin et juillet 2008 au moyen de sites Web, de sites Wiki, de forums de discussion, de blogues, d'ateliers et de rapports, ce qui a permis de dégager les principaux enjeux et d'obtenir la participation des différents acteurs (entreprises, citoyens, associations et autres).

Les investissements en faveur du plan numérique

Le président Sarkozy lançait en décembre 2009 un « grand emprunt » de 35 milliards d'euros (52 milliards \$ CA) auprès des marchés financiers, dont 4,5 milliards (6,7 milliards \$ CA) seront affectés au passage à l'économie numérique. Cette somme est divisée en deux parts.

Premièrement, 2 milliards d'euros (3 milliards \$ CA) seront d'abord consacrés au déploiement des réseaux à très haut débit (fibre optique essentiellement), ce qui permettra d'accéder à des connexions de 50 Mb/s à 100 Mb/s. Ces deux milliards ne suffiront cependant pas à couvrir le territoire national, l'investissement global, en partenariat avec le privé, nécessitant **18 milliards d'euros** (27 milliards \$ CA) pour 1,1 million de kilomètres de fibre optique. L'État s'attend donc à ce que ces deux premiers milliards provoquent un effet de levier sur les politiques des collectivités locales et sur les investissements privés, et que les distributeurs spécialisés s'engagent, en échange d'un prêt et d'un label, à étendre leurs services de manière exhaustive, rapide et rentable.

L'objectif social est là : le haut débit à deux mégabits par seconde est aujourd'hui accessible, partout en France métropolitaine, pour moins de 35 euros (52 \$ CA) par mois, matériel compris. D'ici six mois, tous les distributeurs qui le souhaitent pourront proposer une offre particulière qui permettrait aux foyers les plus modestes d'accéder au haut débit dans des conditions intéressantes – environ 20 euros par mois (30 \$ CA).

Parallèlement, le déploiement du réseau de fibre optique prenant du temps, le gouvernement va lancer d'ici **cinq ans**, grâce à l'emprunt mentionné ci-dessus, un satellite de nouvelle génération qui permettra d'apporter le très haut débit à 750 000 de foyers en zone rurale.

Deuxièmement, deux milliards et demi d'euros (3,7 milliards \$ CA) viendront ensuite soutenir les usages, les services et les contenus innovants.

Permettant une meilleure utilisation des ressources informatiques (infrastructures, recours à l'informatique nuagique, grandes centrales numériques de calcul et de stockage, serveurs d'hébergement, plates-formes de services et de location de logiciels), les fonds serviront aussi à mener des recherches et à promouvoir des usages dans des segments porteurs du marché numérique comme la santé et les réseaux intelligents de transport et de l'énergie. Plus précisément, 750 millions d'euros (1,1 milliard \$ CA) seront alloués à la numérisation du patrimoine culturel national (musées, bibliothèques, etc.).

Les autres applications en cours

Le plan numérique s'inscrit dans un ensemble d'actions gouvernementales touchant le secteur des TIC, dont les suivantes.

Web 2.0 pour les élus

En tout, 90 parlementaires ont assisté à des cours pour communiquer par l'intermédiaire des réseaux sociaux et des blogues. Comme le mentionne la secrétaire d'État Nathalie Kosciusko-Morizet, « le citoyen 2.0 attend son élu 2.0 ».

Proxima Mobile

Un portail de services aux citoyens sur téléphone mobile offre un catalogue labellisé d'applications multiplateformes gratuites simplifiant la vie quotidienne, un lieu d'information et d'échanges ainsi qu'une aide aux entreprises françaises pour tisser des liens avec leurs homologues européens.

Jeux sérieux et Web 2.0

Deux appels à projets en recherche-développement et innovation, financés à hauteur de 30 millions d'euros, visent à soutenir les secteurs de pointe comme le jeu vidéo, à accroître les usages des TIC et à investir sur les marchés d'avenir.

Justice

L'acte authentique électronique est lancé, ainsi qu'un portail juridique grand public permettant aux justiciables d'adresser leurs demandes aux tribunaux compétents et d'obtenir en ligne plus d'une quinzaine d'actes (extrait de casier judiciaire, copie de décision civile, commerciale, sociale ou pénale, etc.).

Éducation

Utilisation de la visioconférence pour favoriser l'apprentissage des langues dès l'école primaire en dialoguant avec des interlocuteurs étrangers (enseignants, élèves de classes jumelées) ; esquisse d'un plan spécial d'un milliard d'euros intitulé « Réussir l'école numérique » pour qu'en 2011 tous les manuels scolaires soient numérisés et qu'en 2012 apparaissent des « tableaux numériques interactifs » à écran tactile ainsi que des « espaces numériques de travail » comme des bureaux en ligne accessibles aux élèves et aux parents : 6 000 ambassadeurs du numérique devraient accompagner cette opération au sein des établissements scolaires.

À noter que, depuis le début de 2010, le site officiel www.francenumerique2012.fr, vitrine du plan numérique, a été retiré sans annonce du réseau : des ajustements sont-ils envisagés ? Dossier à suivre.

Rédacteur : Raphaël Danjou, chargé de veille, CEFRIO

Sources :

« [Grand emprunt : les choix de M. Sarkozy](#) », *Le Monde*, 14 décembre 2009.

CONFOLANT, Anne. « [Éducation : Luc Chatel veut faire entrer le numérique à l'école](#) », *ITespresso*, 16 février 2010.

FILLON, François. « [Discours du premier ministre François-Fillon sur le thème du très haut débit](#) », *Portail du gouvernement*, 18 janvier 2010.

FILLON, François. « [François Fillon donne le top départ du déploiement du très haut débit en France](#) », *Portail du gouvernement*, 18 janvier 2010.

GOVERNEMENT FRANÇAIS. « [Améliorer la pratique des langues vivantes](#) », *Portail du gouvernement*, 26 août 2009.

GOVERNEMENT FRANÇAIS. « [Serious games](#) », Web 2.0 : le gouvernement accélère la mutation de l'économie française », *Portail du gouvernement*, 27 mai 2009.

GOVERNEMENT FRANÇAIS. « [Lancement de l'acte authentique électronique](#) », *Portail du gouvernement*, 22 octobre 2008.

GUERRIER, Philippe. « [Emprunt national : 45-milliards d'euros pour la fibre optique et le numérique](#) », *ITespresso*, 14 décembre 2009.

KOSCIUSKO, Nathalie. « [Morizet emmène les élus sur le Web 2.0](#) », *Portail du gouvernement*, 22 octobre 2009.

MÉDIAMÉTRIE et GFK. [Chiffres de l'audience Internet pour le 4e trimestre 2009](#), 26 janvier 2010.

PROXIMA MOBILE. [Résultats de l'appel à projets Proxima Mobile](#), 26 octobre 2009.

Californie : Schwarzenegger frappe fort

L'année 2010 commence en lion dans l'État de la Californie, alors que le gouverneur Arnold Schwarzenegger a fait diverses annonces touchant le développement du réseau large bande et des usages des TI sur le territoire. En effet, au cours des derniers jours, il a publié plusieurs communiqués pour informer la population des actions qui seront entreprises, notamment dans les domaines de la santé et de l'administration de l'État.

En santé, le gouverneur annonce que la Californie recevra plus 100 millions de dollars américains grâce à l'American Recovery and Reinvestment Act. Ces sommes permettront la conception d'outils pour faciliter l'échange d'information entre professionnels de la santé, de façon sécuritaire et performante. Les fonds serviront aussi à former le personnel de la santé à l'utilisation de ces nouvelles technologies.

Dans son [plan stratégique](#) publié en janvier dernier, le gouverneur promet une réorganisation de la fonction TI dans l'administration de l'État. Il avait déjà confié la gouvernance des technologies de l'information à la responsable des TI et à son équipe. Il se donne maintenant comme objectifs d'accroître la transparence dans la gestion des technologies, d'améliorer la sécurité de l'information et de développer davantage les services partagés. De plus, le gouverneur souhaite diminuer de 30 % la consommation énergétique liée aux TI d'ici 2012. Selon lui, ces mesures permettront de réduire les coûts liés aux TI de 1,5 milliard de dollars américains en 5 ans. Plus de services en ligne devraient également être disponibles pour les citoyens et les entreprises au cours des prochaines années.

Des actions concrètes dans un plan de grande envergure

Depuis sa réélection en 2006, le gouverneur Schwarzenegger a travaillé à faire de la Californie un chef de file en matière de TI. La création d'une Californie numérique est au cœur des préoccupations du gouverneur. Ses trois principaux chantiers dans le domaine sont les suivants.

California Broadband Initiative

Depuis 2006, le plan d'action [California Broadband](#) vise à étendre l'accès et à favoriser l'utilisation de la large bande. Les objectifs de ce plan sont les suivants :

- Offrir une infrastructure à large bande universelle et abordable, rendue disponible par une variété de technologies ;
- Favoriser la création et l'utilisation des applications qui produisent les plus grands bénéfices économiques, éducatifs et sociaux ;

- Construire l'infrastructure à large bande pour donner à la Californie le rôle de leader économique global dans une économie mondiale du savoir.

Afin d'assurer la réalisation de ce plan, la *California Broadband Taskforce* a été formée. Ce groupe de travail regroupe des experts de différents divers domaines (santé, éducation, développement économique, administration publique, etc.) et de différents secteurs (privé, public, parapublic). En 2008, il a remis [deux rapports](#) sur les actions à entreprendre et a publié [une carte détaillée](#) du réseau à large bande et de l'accès à Internet à haute vitesse sur le territoire. Le groupe a déterminé sept actions-clés qui devront être menées :

- Déployer un réseau à haut débit accessible à tous les Californiens ;
- Encourager la collaboration entre les fournisseurs et définir des normes communes ;
- Accroître l'utilisation et l'adoption des TI et du réseau à large bande ;
- Encourager et récompenser l'innovation et la recherche qui tirent profit des réseaux à large bande ;
- Créer un réseau de santé numérique à l'échelle de l'État ;
- Exploiter les possibilités d'apprentissage par les TI qu'offre le réseau à large bande ;
- Maintenir et renforcer le rôle de leader de l'État en cette matière.

La mise en œuvre de ces actions se poursuit actuellement. La Californie tente d'obtenir des fonds du *Broadband Opportunities Program* proposé par l'administration Obama. Le site *California Broadband Initiative* [présente les actions en cours](#) en matière de mise en place du réseau à large bande sur le territoire de l'État.

California IT Strategic Plan

[Ce plan stratégique](#) de l'administration de l'État californien en matière de TI, qui vient tout juste d'être renouvelé en janvier 2010, se base sur six principaux concepts stratégiques :

- Les TI doivent être aussi fiables et accessibles que l'électricité ;
- Le potentiel des TI peut transformer la vie des gens ;
- L'Administration doit être transparente, disponible et responsable ;
- L'information doit être reconnue comme un capital précieux ;
- Les TI appuient le développement durable ;
- La collaboration et la communication engendrent de meilleures solutions.

Au cours des prochaines années, le gouverneur vise, entre autres, à offrir des services publics mobiles et sans fil, à promouvoir une culture organisationnelle orientée vers le service et à recourir à différents moyens de communication avec les citoyens et les entreprises, dont le clavardage et les médias sociaux.

California ICT Digital Literacy Framework

Le troisième chantier entrepris par le gouverneur est l'[alphabétisation numérique](#). À l'heure actuelle, il a mis sur pied un groupe de travail qui déposera sous peu un plan d'action détaillé des étapes à franchir pour réduire le fossé entre inf riches et infopauvres. Déjà quelques objectifs ont été définis, tels que :

- Reconnaître l'alphabétisation numérique comme une compétence de base nécessaire à tous les citoyens ;
- Apporter un soutien institutionnel aux stratégies d'alphabétisation numérique en éducation, dans la formation de la main-d'œuvre et dans la prestation de services publics ;
- Améliorer les possibilités d'alphabétisation numérique en soutenant le développement technologique et la formation de la main-d'œuvre ;
- Soutenir l'étalonnage concurrentiel et l'adoption de mesures de performance

reconnues internationalement ;

- Établir un échéancier et déterminer des jalons afin de s'assurer d'une progression continue vers l'atteinte des objectifs.

L'ensemble des actions déployées par l'État de la Californie illustre bien toute l'importance que les TI revêtent pour le gouverneur. Voilà un gouvernement dont les initiatives, qui peuvent inspirer bien d'autres organisations dans le parachèvement d'objectifs similaires, devront être suivies de près.

Rédactrice :

Isabelle Vachon, chargée de projet et coordonnatrice du bureau de l'Abitibi-Témiscamingue, CEFRIO

Avec la collaboration de Caroline Guay.

Sources :

GOUVERNEMENT DE LA CALIFORNIE. [California Broadband Initiative](#).

GOUVERNEMENT DE LA CALIFORNIE. [California IT Strategic Plan - Complete Document](#), 15 janvier 2009, 65 p.

GOUVERNEMENT DE LA CALIFORNIE. [California IT Strategic Plan](#), site Web.

GOUVERNEMENT DE LA CALIFORNIE. [ICT Digital Literacy Portal](#), site Web.

OFFICE OF THE GOVERNOR. [Governor Schwarzenegger Announces More Than \\$100 Million Recovery Act Investment In Advancing Use Of Health Information Exchange and Technology, Training Workers For Health Care Jobs Of The Future](#), communiqué de presse, 12 février 2010.

OFFICE OF THE GOVERNOR. [Gov. Schwarzenegger Signs Executive Order to Further Improve California's Information Technology Systems](#), communiqué de presse, 9 février 2010.

OFFICE OF THE GOVERNOR. « [Gov. Schwarzenegger Announces Plan to Increase Government Efficiency through Reorganization of State's Information Technology](#) », 16 janvier 2009.

Architecture d'entreprise gouvernementale : des avancées ?

En décembre 2009, la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval lançait le [Centre de recherche et de transfert en architecture d'entreprise \(CeRTAE\)](#). Alors qu'au début des années 2000 l'architecture d'entreprise (AE) était au cœur des préoccupations des administrations publiques, elle fait beaucoup moins la manchette aujourd'hui. Qu'à cela ne tienne : l'AE continue d'être un outil d'une importance majeure pour la gestion des TI dans le secteur public, notamment dans l'administration publique québécoise ¹.

Complexité et changement

Depuis les dix dernières années, différents défis se sont posés aux Administrations : passage à une prestation électronique de services, gestion multimode de services, informatisation de tous les processus administratifs internes, authentification numérique, guichet unique et prestation intergouvernementale de services n'en sont que quelques exemples. Si la réalisation d'une AE paraît fastidieuse, elle serait un mal absolument nécessaire. John A. Zachman, qui a consacré 40 ans à étudier et à mettre en place des AE dans différentes organisations, souligne qu'il y a deux raisons pour lesquelles les organisations doivent se doter d'une AE : la complexité et le changement. D'une part, l'AE permet de décrire toutes les dimensions de l'organisation et de définir très finement chacune des constituantes et les liens entre elles. Il devient alors plus facile d'y intégrer des systèmes informatiques qui répondront exactement aux besoins organisationnels. D'autre part, l'AE facilite le changement. En effet, les gestionnaires pourront plus facilement modifier leur organisation (et les systèmes informatiques qui y sont associés) si toute l'architecture de celle-ci est bien décrite. Si, pour chaque changement à effectuer, les gestionnaires doivent tenter de repérer toutes les constituantes qui seraient touchées par le changement – c'est-à-dire sans une AE bien définie – le travail sera fastidieux et peut-être non exhaustif.

Des façons de faire variées

Dans son ouvrage *Advances in Government Enterprise Architecture*, le chercheur

Phallab Saha, de la National University of Singapore, a d'ailleurs regroupé toutes les percées récentes en cette matière. Cette véritable anthologie des réalisations dans le domaine de l'architecture d'entreprise gouvernementale collige l'état du déploiement d'AE dans diverses administrations publiques. Sans grande surprise, les États-Unis, le Royaume-Uni, Singapour et l'Australie s'avèrent les plus avancés dans le domaine, tout comme la Corée du Sud, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Grèce.

Dans son livre, Saha a recueilli les expériences de diverses administrations innovantes. Des représentants de chaque Administration y ont décrit leurs meilleures pratiques en matière d'AE.

Différents types d'architecture y sont décrits, comme l'AE orientée service en Hollande, l'utilisation de l'architecture Beacon au Royaume-Uni et l'architecture adaptable basée sur le transactionnel aux États-Unis.

Le collectif aborde plusieurs autres thèmes, dont la question de la sécurité de l'information dans l'AE, l'harmonisation des systèmes informatiques et des processus d'affaires, le calcul des retombées financières de l'AE, l'AE dans le monde municipal, la gestion de partenariats public-privé dans la mise en œuvre d'un guichet unique, etc.

L'architecture d'entreprise chez Statistique Canada

En avril 2009, Statistique Canada a tenu la [Conférence sur la technologie de l'information 2009](#) dont le thème principal était l'architecture d'entreprise gouvernementale. L'agence fédérale s'intéresse particulièrement à ce sujet, étant elle-même à revoir sa propre AE. En effet, comme l'ont rapporté différents représentants de l'agence au cours de cet événement, les nouvelles possibilités qu'offrent les technologies mobiles et sans fil pour les sondages et le recensement nécessitent la révision des processus internes de gestion des données collectées.

Pour Jean-Marc Robinson, architecte d'entreprise principal et conférencier lors de l'événement, l'AE vise d'abord à déterminer les actifs communs ou partagés d'une organisation, qu'il s'agisse de stratégies, de processus opérationnels, d'investissements, de données, de systèmes ou de technologies. Déterminée par la stratégie de l'organisation, l'AE vise à s'assurer que les opérations seront bien arriérées à la mission, aux buts et aux objectifs organisationnels.

Quelques recommandations

Plusieurs firmes de consultants ont pris part à la Conférence sur la technologie de l'information 2009, dont Gartner, Altruistic Informatics Consulting, KPMG LLP Canada et Burton Group. Selon les experts de ces firmes, plusieurs facteurs doivent être réunis pour assurer le succès de projets d'AE dans le secteur public, notamment :

1. Partir de la stratégie opérationnelle, c'est-à-dire faire participer dès le début la direction des opérations de l'organisation ;
2. Procéder un secteur d'activité à la fois dans une approche par projet, c'est-à-dire commencer par les éléments les plus critiques et les secteurs d'activité clés ;
3. Gérer la complexité au moyen de plans directeurs ;
4. Établir un carnet de route qui précise les coûts, les échéanciers et les résultats attendus des opérations ;
5. Prévoir une évaluation de l'AE au moyen de paramètres précis ;
6. Rechercher la collaboration et l'approbation de tous les secteurs de même que l'engagement continu à tous les niveaux et le ralliement organisationnel ;
7. Utiliser des outils pour modéliser et analyser l'AE, puis pour la faire connaître dans l'organisation. À titre d'exemple, chez Statistique Canada, un site Wiki a été utilisé pour faciliter la collaboration de chaque direction à la construction de l'AE.

Rédactrice : Isabelle Vachon, chargée de projet et coordonnatrice du bureau de l'Abitibi-Témiscamingue, CEFRI

[Centre de recherche et de transfert en architecture d'entreprise \(CeRTAE\)](#) de la Faculté des

sciences de l'administration (FSA), site Web.

SAHA, Pallab. [Advances in government enterprise architecture](#), Hershey, PA : Information Science Reference, 2009, 474 p.

STATISTIQUE CANADA. [Conférence sur la technologie de l'information 2009](#), 15-19 avril 2009.



1. Le [ministère des services gouvernementaux](#) définit l'architecture d'entreprise gouvernementale comme « une vision de haut niveau de la nouvelle prestation de services aux citoyens et aux entreprises, qui comprend la façon de la mettre en œuvre. Elle constitue une démarche globale de transformation de l'appareil gouvernemental, dont le but ultime est d'améliorer les services aux individus et aux entreprises en optimisant la livraison des produits et services à l'échelle gouvernementale. L'architecture d'entreprise gouvernementale est l'expression globale des stratégies clés des affaires, de l'information, des solutions (applications) et des infrastructures ainsi que de leurs répercussions sur les fonctions et les processus d'affaires ». [Retour au texte](#)

Le bulletin *e-Veille* est produit sous la coordination du ministère des Services gouvernementaux, en collaboration avec le CEFRIO.

Direction des politiques
Ministère des Services gouvernementaux
875, Grande-Allée Est, secteur 4.400
Québec (Québec) G1R 5R8
Téléphone : 418 528-6798

Gestion et supervision

Stéphanie Sauvageau, chargée de projet, Direction des politiques, ministère des Services gouvernementaux
Mireille Lacasse, directrice de projet, CEFRIO

Réalisation et rédaction

Isabelle Vachon, chargée de projet et coordonnatrice du bureau de l'Abitibi-Témiscamingue, CEFRIO

Recherche documentaire et rédaction

Raphaël Danjou, chargé de veille, CEFRIO

Édition Web

Sébastien Racine, technicien en informatique, CEFRIO
Direction des affaires publiques et des communications, ministère des Services gouvernementaux



| Gouvernement en ligne | Société de l'information | Administration électronique | Sécurité de l'information |
| Service aérien gouvernemental | Ministère | Accès à l'information | Communiqués | Politique de confidentialité |

Dernière modification de cette page : 2010-03-22



© Gouvernement du Québec, 2009